

POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE COMMUNE

Mission de police de l'UE en Afghanistan (EUPOL AFGHANISTAN)

Mise à jour: avril 2012

CONTEXTE DE LA MISSION

La mission de police de l'UE en Afghanistan s'inscrit dans le cadre de l'action de la communauté internationale visant à aider les Afghans à assumer la responsabilité du maintien de l'ordre. L'EUPOL est particulièrement utile parce qu'elle est le seul acteur multilatéral qui soit à même de **fournir une expertise de haut niveau en matière d'opérations civiles de maintien de l'ordre ainsi que des compétences spécialisées en matière d'État de droit**. Cette mission civile, créée dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), relève de l'action globale de l'UE en faveur de l'Afghanistan (voir la fiche d'information intitulée "Engagement de l'UE en Afghanistan") et d'une approche coordonnée de l'UE comprenant des orientations politiques locales fournies par le Représentant spécial de l'UE et un effort de reconstruction géré, notamment, par l'intermédiaire de la délégation de l'Union européenne à Kaboul. L'EUPOL Afghanistan est déployée aux niveaux central (Kaboul), régional et provincial, dans plusieurs équipes de reconstruction provinciales.

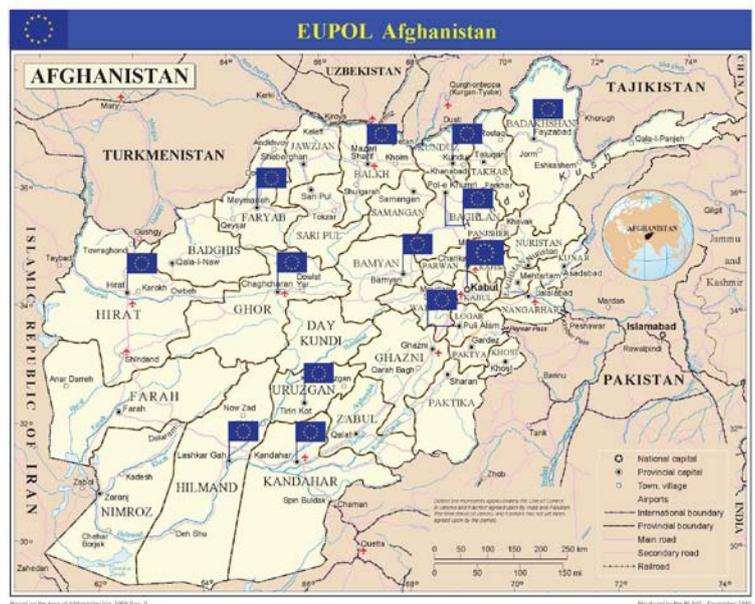


La mission dispose environ de **350 agents internationaux et de 200 agents locaux**. 23 États membres et quatre États contributeurs détachent du personnel. Le chef de mission est le général de brigade finlandais **Jukka Savolainen**.

MANDAT ET OBJECTIF

La mission a pour but de contribuer à la mise en place, sous gestion afghane, de dispositifs civils durables et efficaces dans le domaine du maintien de l'ordre, qui assureront une interaction adéquate avec le système judiciaire pénal au sens large. La mission soutient le processus de réforme visant la création d'un service de police digne de confiance, qui opère dans le cadre de l'État de droit et respecte les droits de l'homme.

La mission mène une action d'**encadrement**, de **formation spécialisée**, de **suivi** et de **conseil** auprès des ministères afghans de l'intérieur et de la justice, ainsi que du bureau du procureur général à Kaboul et dans plusieurs provinces. L'EUPOL aide les Afghans à développer leurs compétences en matière d'opérations civiles de maintien de l'ordre.



L'EUPOL Afghanistan axe ses activités sur les **trois piliers que sont 1) la réforme institutionnelle du ministère de l'intérieur, 2) la professionnalisation de la police nationale afghane et 3) l'établissement de liens entre police et réforme de la justice**. Dans le cadre de ces trois piliers, l'EUPOL œuvre à la réalisation de six objectifs stratégiques: 1) commandement, contrôle et communications en matière de police; 2) activités de police fondées sur le renseignement; 3) renforcement des capacités du service des enquêtes pénales; 4) mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption; 5) coopération entre la police et la justice; et 6) renforcement des aspects liés à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme au sein de la police nationale afghane.

RÉALISATIONS DE LA MISSION

Voici quelques exemples de la manière dont l'EUPOL traduit ces objectifs en activités concrètes:



L'ACADÉMIE DE POLICE

Les dirigeants de la police nationale afghane sont formés à l'académie de police de l'EUPOL. Depuis son ouverture en juillet 2011, plus de **2400 étudiants** ont participé à l'un au moins des 30 cours proposés, dont les thèmes vont de la gestion des conflits aux relations avec les médias. L'ensemble des cours continuent de se tenir dans des salles de classe provisoires. La construction d'un bâtiment de l'académie de police financé par l'UE est en cours. La première pierre en a été posée en novembre 2011, et le bâtiment devrait être achevé en 2013.

LE PROJET DE MAINTIEN DE L'ORDRE COMMUNAUTAIRE

Après le succès du projet pilote mené dans le troisième district de police de Kaboul, l'EUPOL aide à **introduire les principes du maintien de l'ordre communautaire** dans d'autres parties du pays, par exemple à Chagcharan, Fayzabad, Mazâr-e Charif, Kondôz, Bâmiyân, Hérat et Helmand, ainsi que dans d'autres districts de police de Kaboul. Dans le cadre de ce projet, qui est soutenu financièrement par l'UE, la GIZ et le Royaume-Uni, l'EUPOL contribue à réformer un ou plusieurs districts de police en un modèle de **maintien de l'ordre plus efficace et plus communautaire par une action de formation**, de conseil et de suivi, ainsi que par la fourniture de petit matériel. Le troisième district de police de Kaboul est maintenant considéré comme un district de police professionnel. Étape par étape, l'EUPOL aide la police nationale afghane à se transformer en un service de police.



CONSEILLER ET SUIVRE LE MINISTÈRE AFGHAN DE L'INTÉRIEUR

Les experts de l'EUPOL **conseillent les responsables du ministère de l'intérieur** et leur indiquent comment créer et commander une police afghane efficace. L'EUPOL a mis en place plus de 260 plans ou politiques différents en matière de police, qui constituent un cadre stratégique et opérationnel solide pour le processus global de réforme de la police.



ASSOCIER LA POLICE AU SYSTÈME JUDICIAIRE

L'EUPOL accorde une place importante à l'amélioration des procédures de coopération et de coordination entre police et procureurs dans les enquêtes. L'objectif ultime est de renforcer la **confiance du public à l'égard du système judiciaire afghan**. Sous la direction des Afghans, un manuel de coopération entre police et procureurs a été élaboré et est utilisé pour des formations de l'EUPOL en matière de coordination entre police et procureurs, destinées à plus de **600 officiers de police et procureurs régionaux** à Kaboul, Mazâr, Hérat, Bâmiyân et Tarin Kôt.

SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA POLICE

L'EUPOL œuvre au renforcement des relations **entre les enquêteurs de la police et les procureurs anticorruption**. Elle contribue à des moyens efficaces, crédibles et durables de détection de la corruption et d'enquête contre la corruption. La mission vise une augmentation d'année en année du nombre des dossiers de police en matière de corruption qui sont transmis au procureur général. L'EUPOL forme et suit les unités de lutte contre la corruption. Une formation spécialisée est également dispensée dans les régions.

RENFORCEMENT DES ASPECTS LIÉS À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX DROITS DE L'HOMME AU SEIN DE LA POLICE

L'élimination de la violence à l'égard des femmes est un enjeu majeur pour l'EUPOL, qui aide l'**unité des questions familiales de la police afghane**. L'EUPOL soutient une **ligne d'assistance destinée aux femmes de la police**. Les autorités nationales reçoivent une assistance pour la mise en place du bureau du médiateur de la police et d'un service chargé des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. L'EUPOL a aussi élaboré une brochure relative aux droits de l'homme et à la police, ainsi qu'un module de formation associé pouvant être utilisé par les formateurs internationaux et

afghans pour sensibiliser la police aux droits de l'homme fondamentaux .



*La **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".*

*Basée à Bruxelles, la **capacité civile de planification et de conduite (CPCC)** est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.*

**D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses
www.consilium.europa.eu/csdp et eeas.europa.eu**